

Racine conseille l'associé fondateur et le management dans le cadre de la réorganisation du capital de G.A.C. Group.

Racine, CMS Francis Lefebvre, ALTIOS International, Cofigex, KPMG, VGG et Volt sont intervenus dans la réorganisation du capital de G.A.C. Group.

G.A.C. Group, détenu majoritairement par son fondateur historique, accueille deux investisseurs financiers : GENE0 Capital Entrepreneur et Bpifrance, aux côtés du fondateur et de l'équipe de management dirigée par Christophe Boytchev. Cette opération primaire s'inscrit dans la stratégie d'accélération de développement de l'entreprise.

Créé en France en 2002, G.A.C. Group est un cabinet de conseil qui, notamment, aide les entreprises et les territoires à mettre l'innovation et les leviers de performance au service d'une croissance durable. Les expertises de G.A.C recouvrent à la fois le management de l'innovation, le financement de l'innovation, la performance sociale et les enjeux fiscaux, permettant au groupe d'accompagner ses clients sur des sujets stratégiques à forte valeur ajoutée.

Dirigé depuis 2017 par Christophe Boytchev, G.A.C. Group est engagé sur une ambitieuse trajectoire de croissance. Pour accroître son développement, la société a déployé au cours des cinq dernières années un important plan d'investissement.

En parallèle de sa croissance organique, le groupe souhaite poursuivre son développement par croissance externe. G.A.C. Group envisage ainsi de réaliser plusieurs opérations d'acquisition d'ici 2026, à la fois pour consolider ses expertises historiques et se diversifier vers de nouveaux segments de marché. La société souhaite également consolider sa présence internationale, pour y réaliser 20% de son chiffre d'affaires en 2025, soit près du double du niveau actuel tout en accélérant le déploiement de son offre auprès d'une clientèle issue du secteur public, des start-ups et des TPE.

Racine a conseillé l'associé fondateur (sur les aspects *corporate*), et le management de G.A.C. Group (sur les aspects *corporate* et fiscaux) avec une équipe composée de Marie Pouget, Mathieu Maroun et Ornella Bianchi du département Corporate et Xavier Rollet et Mélanie Delclos du département Fiscal.

CMS Francis Lefebvre – Frédéric Gerner- a conseillé l'associé fondateur sur les aspects fiscaux.

ALTIOS International est intervenu en qualité de conseil financier M&A avec Alexandre Kaplan.

GENEO Capital a été conseillé par Cofigex (DD financière) avec une équipe composée de Frédéric Durand et Jean Charles Norris, KPMG (DD juridique) avec une équipe composée de Xavier Houard et Thomas Chardenal- et VGG (conseil juridique et fiscal) avec une équipe composée de Frédéric Grillier, Yann Grolleaud, Alexandre Reigner, Mathilde Deydier et Marina Demeure.

Le Pool bancaire, composé de CIC (arrangeur), Société Générale et LCL, a été conseillé par Volt : Alexandre Tron.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.